

M. d'Yochet, à la recherche du système houiller, n'avait rencontré, à mon avis, que des roches siluriennes. Je comptais alors que ce sondage serait décrit. Comme je n'en ai plus entendu parler, je crois qu'il ne sera pas inutile de transcrire ici quelques notes fort incomplètes, prises sur les lieux à cette époque.

Ce sondage aurait traversé :

Craie blanche	de 118 ^m 00 à 141 ^m 50
Argile grasse blanche	de 141 ^m 50 à 157 ^m 00
Grès rouge et conglomérat.	de 157 ^m 00 à 166 ^m 25

Plus bas se trouvent les schistes anciens, noirâtres, quelquefois pailletés (ottrélitifères?), jusqu'à 306^m. On a noté du grès gris, micacé, de 182 à 189^m; mais je n'en ai pas vu d'échantillon, pas plus que du grès rouge et du conglomérat.

M. le baron O. van Ertborn communique quelques renseignements sur un puits artésien qu'il vient de terminer à Trois-Fontaines, lez-Vilvorde. Il présentera une note à ce sujet, après détermination exacte des fossiles obtenus.

M. Ad. Firket donne ensuite lecture de la note suivante :

Sur de nouveaux fossiles du système houiller. — Je viens annoncer la découverte d'un fossile houiller que je crois nouveau, du moins pour la Belgique. J'ai rencontré dans un psammite micacé, provenant de la houillère du Val-Benoit, de nombreux exemplaires d'une espèce qui me paraît devoir être rapportée, au genre *Patella*. Le temps m'a manqué pour en préparer la description et recueillir les matériaux de comparaison, mais j'espère pouvoir présenter prochainement à la Société un travail sur ce sujet. Peut-être aussi pourrai-je alors préciser la position du banc qui contient ces fossiles et que je rattache aujourd'hui avec quelque doute, d'après renseignements, à l'épaisse stampe stérile, d'environ 160^m de puissance, comprise entre la couche Oliphon (St-Lambert du Paradis, Grande-Dacque du Bois-d'Avroy, Estainée du Grand-Bac et de Seraing, etc.) et la couche Lairresse, supérieure elle-même à la couche Désirée.

Dans les mêmes psammites micacés se trouvent aussi des empreintes sinueuses, remarquables, dont j'ai l'honneur de présenter des échantillons et sur lesquelles je reviendrai.

A propos de la même mine du Val-Benoit, je mentionnerai encore la découverte, grâce aux recherches de M. l'ingénieur Béthune, attaché à cette exploitation, d'un gisement d'*Anthracosia* dont la position est parfaitement déterminée, en faisant remarquer, du reste, que ces fossiles sont signalés au Val-Benoit depuis longtemps. Leur présence a été constatée dans un banc, de 0^m50 de puissance, de schiste à texture très-fine, situé à 6^m50, normalement, en-dessous de la couche Graway (Ste-Julienne du Paradis, Sept-Poignées du Bois-d'Avroy, couche n° 6 du Grand-Bac, Macy-Veine de Seraing, etc.). Cette constatation a été faite en trois points différents : dans la galerie à travers bancs (baenure ou bouveau) de l'étage de 323^m de profondeur, sous le dressant de Graway ; sous la plateure de tête de ce dressant, en un point situé dans cette galerie, à 150^m environ de distance, et dans un travers-bancs, à l'étage de 393^m, sous la plateure de pied de cette même couche.

Il serait très-intéressant de vérifier dans d'autres charbonnages si la continuité de ce banc fossilifère s'y poursuit.

M. Houzeau croit reconnaître, à côté du sillon ondulé que présente une des empreintes montrées par M. Firket, deux traces de pattes de reptiles.

M. Ad. Firket dépose, pour la *Bibliographie*, une analyse de la *Lithologie du fond des mers*, par M. Delesse.

M. G. Dewalque fait ensuite une communication sur les plissements de l'Ardenne, la disposition du système devillien, etc. L'auteur est invité à la mettre par écrit, et l'assemblée, sur la proposition écrite de MM. Ad. Firket, E. Gonthier et R. Malherbe, en ordonne l'impression dans les *Mémoires*, après examen du manuscrit par les commissaires ci-dessus.

La séance est levée à une heure,